

Parc informatique et numérique de l'Etat : quelles possibilités de passer au Fair trade ?

Les développements de l'informatique, de l'internet et des moyens de communication les plus modernes ont bouleversé les rapports entre les êtres humains. Que ce soit dans le monde du travail, dans les échanges commerciaux ou pour l'accès aux prestations de service public, qui n'utilise pas aujourd'hui, dans le monde occidental du moins, son ordinateur ou son smartphone ?

La révolution numérique en cours va bien entendu être un accélérateur prodigieux de cette effervescence technologique. Avec ses avantages et bénéfices, mais également avec ses revers de la médaille.

Les services de l'Etat n'échappent pas à cette règle. A tel point que la volonté de modernisation de l'administration impulsée par le Gouvernement dans son programme de législature, pourrait poser les bases d'une véritable cyberadministration. Pour remplir ses missions l'Etat doit disposer, déjà à l'heure actuelle, de matériel informatique et numérique de premier plan.

Au-delà des implications concrètes de la révolution numérique pour la société, implications que nous aurons l'occasion de développer dans différentes interventions, il est des aspects de ce commerce florissant qui peinent à faire la une de l'actualité, malgré leurs ressorts tragiques. Ces aspects sont essentiellement liés aux modes de production des éléments composant nos appareils de toute sorte, smartphones en premier lieu.

C'est une vieille tradition occidentale : le commerce international se développe en recourant à des conditions de travail dantesques, là où aucun cadre (syndical, démocratique) n'équilibre les rapports de force entre patronat et travailleur-euse-s.

Bien sûr, cela nous indignent et nous révolte quand on y pense. Mais (heureusement pour le commerce international), on y pense rarement au moment d'acheter des joujoux numériques. Sur le plan politique, aucune avancée positive de taille n'est à noter à ce propos sur la scène internationale. À contexte politique inchangé, le secteur numérique va continuer de s'asseoir sur les droits humains les plus fondamentaux.

Nous n'attendons bien évidemment pas de l'Etat jurassien qu'il change cette situation à lui tout seul. Par contre, des réflexions sont possibles pour promouvoir, y compris dans le monde numérique, des modes de consommation qui respectent l'environnement et l'être humain, en ne détruisant pas le premier et en ne tuant pas au travail des représentant-e-s du deuxième.

A titre d'exemple, des sociétés européennes commercialisent aujourd'hui des « Fairphone » garantissant des conditions de productions éthiques, à des prix concurrentiels.

Le groupe VERTS et CS-POP demande au Gouvernement d'étudier les possibilités de doter les services de l'Etat de matériel informatique et de téléphonie mobile répondant aux critères Fairtrade prévoyant des conditions de production humainement dignes, et/ou d'inciter le personnel de l'Etat à y avoir recours dans son usage privé.

Delémont, le 6 septembre 2017.

Groupe VERTS et CS-POP
Pierluigi Fedele